

**Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire
Du 27 juin 2024**

Date de convocation	20.06.2024
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	7
Votants	7
Quorum :	6
Visé et publié le	02/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sept juin à 17h, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la commune de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Philippe PIARD, Mme Nathaly MONROCOQ, M. Eric MARGERIE, Mme Régine ENEE, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Alexandra LEPINAY, MM. Laurent DECLERCK et Stéphane AMILCAR

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Claude FOUCHER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché public de services et/ou fournitures constitué de 3 lots

Suite à la non-attribution de plusieurs lots lors de la première consultation d'entreprises, il est nécessaire de relancer une nouvelle consultation rapidement. Cependant, la constitution du groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage n'a pas donné satisfaction au niveau juridique. Ainsi, il est proposé de passer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la nouvelle consultation avec les sociétés suivantes : Calia conseil en tant que mandataire du groupement, accompagné de Biomasse Normandie pour la partie technique et ADMYS Avocats pour la partie juridique. Le total de la mission s'élève à 30 818 € HT.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de retenir l'offre du groupement Calia conseil / Biomasse Normandie / ADMYS Avocats pour un montant de 30 818 € HT pour la réalisation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché public de services et/ou fournitures constitué de trois lots ;

↳ Autorise M. le Président à signer le document correspondant.

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maître d'œuvre pour la réalisation du programme 2023 de réhabilitation de l'assainissement collectif : annexe n°4 de rémunération définitive du maître d'œuvre

Par délibération en date du 23 janvier 2023, le Bureau communautaire a attribué à SICEE Ingénierie la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour la réalisation du programme 2023 de réhabilitation de l'assainissement collectif. La rémunération est basée sur un pourcentage de 4,3 % du montant HT des travaux définis dans le cadre du programme. Pour établir le montant définitif de rémunération, il convient d'appliquer ce taux à l'estimation définitive en euros hors taxe du coût prévisionnel des travaux.

Le coût prévisionnel des travaux HT pour la rue Fred Scamaroni à Frénouville est arrêté à 339 400 € HT. Il convient donc d'arrêter le montant forfaitaire de la maîtrise d'œuvre à 14 594,20 € HT pour cette partie des travaux. Le montant total de ce marché s'élève ainsi à 26 999,70 € HT.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Acte le montant forfaitaire HT de maîtrise d'œuvre pour la rue Fred Scamaroni à Frénouville à 14 594,20 € HT ;

↳ Autorise M. le Président à signer l'annexe correspondante.

Réalisation des travaux de signalisation horizontale 2024

Afin de pouvoir faire réaliser les travaux de signalisation horizontale durant la période estivale, il convient d'approuver le devis avec l'entreprise Bâti services signalisation pour un montant de 17 795 € HT.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de retenir l'offre de l'entreprise Bâti services signalisation pour un montant de 17 795 € HT pour la réalisation de l'entretien des signalisations horizontales ;

↳ Autorise M. le Président à signer le document correspondant.

Autres sujets abordés :

- Points d'actualités.

La séance est levée à 18h30.

Le secrétaire de séance
Claude FOUCHER



Le président,
Philippe PESQUEREL

